



Comment faire pour légaliser la garde d'enfant

Par **mad40**, le **02/09/2014** à **08:36**

bonjour, je me sépare de ma copine et nous avons une fille, étant en commun accord pour la garde de l'enfant. comment doit on faire pour que se soit fait dans les règles,(écrit,tribunal?...) sans prendre d'avocat, merci beaucoup pour votre réponse, cordialement

Par **cocotte1003**, le **02/09/2014** à **08:58**

Bonjour, vous rédigez un accord amiable écrit que vous faites entériner par le jar afin qu'il est une valeur juridique, cordialement